

Mios INFOS

Hiver 2011



Mios
Nouvellement

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MIOS

TAXI PRIM



06 50 86 90 10

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
TRANSPORT PERSONNALISÉ DE MALADES ASSIS
CONVENTION SÉCURITÉ SOCIALE

Le seul taxi conventionné sur Mios !

06.50.86.90.10
Commune de stationnement 33380 **MIOS**



Atout Point de Vue

Résidence Résinée
17 Av. Léon Delagrangé
33380 Mios

Tél. 06 82 34 52 81
email. atoutpointdevue.opticien@gmail.com

Opticien

Myosotis

Marie-Pierre et Bernard MONERIE
Création et Transmission florales



05 56 26 68 40
8, place du 8 Mai - 33380 MIOS

DELAN COLIS

Livraisons



CENTRE Mios EQUESTRE

05.56.26.43.60 - 06.61.18.43.60

Entretien Création de jardin. Je serai à votre écoute

DA SILVA Fernando
Paysagiste
06 07 55 01 35

27 Ter Avenue de la République
33540 MIOS
fernando.silva@orange.fr
Site : 014 26860001

Création, aménagement ou entretien de jardin selon divers styles :
Jardin zen (galets, pas japonais, fontaines...)
Jardin naturel, provençal ou stylé et façonné

Arrosage intégré	Pois et fournitures de :
Taille de haies	Cliques
Élagage	Décharges
Engazonnement, nivellement	Pavages
Nettoyage terrasses et terrasses	Bordures, allées

Forfait annuel tonte (pour 500 à 600m² sur secteur bassin)
12 interventions par an pour 170 euros le trimestre
(Rotofila + soufflage des allées et terrasses + l'évacuation des déchets verts)
Sous acceptation du devis annuel.
pour d'autres surfaces ou d'autres prestations, devis gratuit nous consulter.

www.dasilva-paysagiste33.fr

ROUMEGOUX & GILLES

LE NOUVEAU SOUFFLE DE LA MODE

-20%

sur l'article de votre choix jusqu'au 7 janvier 2012*

**GRADIGNAN CENTRE
ROCADE SORTIE 16**

* Sur présentation de ce coupon en caisse chez nos deux boutiques, non cumulable et non échangeable.

Miossaises, Miossais,

Lors du dernier conseil municipal, à l'occasion du point 9 de l'ordre du jour relatif à la réalisation d'un emprunt de 500 000 € auprès du Crédit Foncier de France, j'ai été interpellé par M. Jésus Jimenez. Ce dernier s'est tout d'abord abstenu sur la réalisation de ce prêt et m'a posé des questions sur le prêt soi-disant « toxique » contracté en 2006.

Qu'en est-il exactement ? Ci-après quelques informations détaillées. Le prêt contracté par la commune de Mios, au terme d'une consultation engagée auprès de plusieurs établissements bancaires, à hauteur de 500 000 €, est destiné à financer les investissements prévus au budget primitif 2011. En aucun cas, il n'a pour vocation de couvrir le remboursement d'emprunt de l'exercice. Il a été négocié durant cet été avec le souci d'intégrer les problématiques rencontrées par les organismes bancaires en matière de liquidité. Ceci a permis d'obtenir un taux d'intérêts fixe à hauteur de 3.95%. La conjoncture financière actuelle semble nous donner raison sur le choix de cette stratégie. En effet, les taux fixes proposés aujourd'hui par les principales banques se situent à hauteur de 5% et sont donc plus élevés que celui négocié.

À ce jour, il faut savoir que ces fonds ne sont pas mobilisés et par conséquent ne génèrent pas de charge financière pour la collectivité. Conformément au plan de trésorerie de l'exercice en cours, il est réaliste d'envisager une utilisation de ces fonds, seulement en 2012, par droits de tirages successifs ce qui nous permettra de passer une troisième année sans générer de charge financière complémentaire. Concernant le prêt dit « toxique », le capital restant dû au 1^{er} décembre 2011 sera de 3 233 835,59 €. Ce prêt est entré dans sa seconde phase de remboursement le 1^{er} décembre 2008. Durant la première phase, la commune a bénéficié d'un taux d'intérêt de 3,35% l'an. Depuis le 1^{er} décembre 2008, les modalités de calcul du taux prévues au contrat ont permis de bénéficier du même taux de 3,35%. Ce taux est maintenu tant que l'écart entre certains indices de la zone euro est supérieur ou égal à 0,20% *. Il peut arriver que les taux de court terme deviennent plus élevés que les taux de long terme, néanmoins, la logique économique veut que les taux à 30 ans soient généralement nettement supérieurs aux taux à 1 an. La probabilité que cet emprunt entre durablement dans une phase de taux dégradé est donc, faible. Il faut préciser que les indices précités correspondent aux marchés financiers de la zone euro, alors que les contrats les plus risqués, sont en réalité adossés au franc suisse ce qui, au passage, n'est pas le cas de la commune de Mios.

La commission municipale finances, fiscalité, qui s'est réunie le 10 mars 2011 à 20h30 en présence des groupes d'opposition, a débattu sur l'éventualité d'un refinancement de ce prêt vers un taux fixe. L'ensemble des éléments financiers nécessaires à la tenue de ce débat avait été communiqué préalablement aux élus locaux.

Enfin, il convient de préciser que la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine a procédé à l'examen des comptes de la commune de Mios des années 2000 jusqu'à la période la plus récente. Son rapport d'observations définitives a été débattu dans le cadre d'une réunion du conseil municipal, le lundi 28 juin 2010 puis rendu public. Il a mis en exergue la nécessité de prendre des mesures permettant le retour à un équilibre réel de nos finances communales. Aujourd'hui, le compte administratif 2010, à travers l'analyse des équilibres financiers fondamentaux, témoigne d'une capacité d'autofinancement d'évolution jamais atteinte dans le passé. S'agissant de l'encours de la dette, celui-ci se situe à hauteur de 915 € par habitant, alors que la moyenne de la strate démographique est de 1065 € par habitant. Il est donc inférieur.

Nous sommes plus que jamais prêts à débattre publiquement de cette question et regrettons au passage que d'aucuns n'aient pas été en mesure de proposer des solutions plus avantageuses pour la collectivité. La municipalité et ses services sont par ailleurs soucieux du respect des règles comptables qui s'imposent aux collectivités territoriales et travaillent dans l'intérêt général de la population. Je pense que cette mise au point était nécessaire.

Les fêtes de fin d'année approchant, malgré la période de crise que traverse le pays, je vous présente, Miossaises et Miossais, mes vœux les plus sincères de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2012.

*CMS EUR 30 ans et le CMS EUR 1 an

Avec mes amitiés,



François Cazis,
Maire de Mios



SOMMAIRE

AGENDA	P. 4
EN BREF.....	P. 5
ZOOM SUR.....	P. 6
NOUVEAU À MIOS	P. 7
CULTURE	P. 9
ENFANCE JEUNESSE	P. 10
VIE SCOLAIRE	P. 11
SPORT & VIE ASSOCIATIVE	P. 12
SÉCURITÉ.....	P. 14
CONSEILS DES QUARTIERS	P. 14
TRIBUNE.....	P. 15
INFOS UTILES.....	P. 15

AGENDA

DECEMBRE

Touts Amasse
au club

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Repas de Noël - 12h00

SAMEDI 31 DÉCEMBRE

Apéritif dinatoire - 17h00

Lous Cansouns

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

Concert chants de Noël
Eglise Saint-Martin
21h00 (cf. p12)

5€

L'Elan Mioissais

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

Goûter de Noël
Salle des fêtes du bourg
14h30

JANVIER

MARDI 10 JANVIER

**Cérémonie des vœux
à la population**

Salle des fêtes du bourg - 18h30

Monsieur Cazis, maire de Mios
et les membres du conseil municipal
vous accueilleront pour vous présenter
leurs vœux pour 2012.

L'Elan Mioissais

Salle des fêtes du bourg

MARDI 3 JANVIER

Concours de belote - 14h30

SAMEDI 14 JANVIER

Repas dansant du club
avec l'orchestre Pierre Sanders
12h00

VENDREDI 20 JANVIER

Assemblée générale - 15h00

Touts Amasse
au club à 14h00

SAMEDI 7 JANVIER

Loto-goûter anniversaires

MERCREDI 18 JANVIER

Loto

VENDREDI 27 JANVIER

Concours de belote

Conseil FCPE école Ramonet
☎ 05.57.71.10.33

SAMEDI 21 JANVIER

Soirée poker - 18h00
Salle des fêtes de Lacanau de Mios
Buvette et restauration

SAMEDI 28 JANVIER

**Après-midi
Jeux de société**

Salle des fêtes de Lacanau de Mios
15h00 - 17h30 (cf. p9)

ENTRÉE
GRATUITE

FÉVRIER

Le Brochet Boïen

VENDREDI 3 FÉVRIER

Assemblée générale - 18h00
Salle du club de tennis à Biganos

SAMEDI 4 FÉVRIER

Théâtre pour les 7/12 ans

Pourquoi les manchots n'ont-ils
pas froid aux pieds ?
avec la compagnie de Quat'sous

Salle des fêtes du bourg (cf. p10)

5€

Touts Amasse
au club à 14h00

SAMEDI 4 FÉVRIER

Loto-goûter anniversaires

MERCREDI 15 FÉVRIER

Loto

VENDREDI 24 FÉVRIER

Concours de belote

L'Elan Mioissais

Salle des fêtes du bourg

MARDI 7 FÉVRIER

Concours de belote - 14h30

MERCREDI 8 FÉVRIER

Loto - 14h30

MARDI 14 FÉVRIER

Sortie cabaret
Le Grain de Folie Bordeaux
12h30

LUNDI 20 FÉVRIER

Repas costumé - 12h30

MARS

Touts Amasse
au club

SAMEDI 3 MARS

Loto-goûter anniversaires

L'Elan Mioissais

Salle des fêtes du bourg

MARDI 6 MARS

Concours de belote - 14h30

MERCREDI 7 MARS

Sortie à Ibardin

JEUDI 15 MARS

Loto - 14h30

La Palette Mioissaise

DU 9 AU 14 MARS

Exposition

Salle des fêtes du bourg

Conseil FCPE école Ramonet

Salle des fêtes de Lacanau de Mios

SAMEDI 10 MARS

Bal du carnaval - 20h00

SAMEDI 31 MARS

Soirée poker - 18h00
Buvette et restauration



Coordonnées utiles



Afin de faciliter les contacts avec Monsieur Francis Beck, curé sur le secteur pastoral d'Audenge, de Biganos, de Marcheprime et de Mios, nous vous communiquons ses coordonnées complètes que vous retrouverez dorénavant dans la rubrique Infos Utiles.

Contact : ☎ 05.56.82.73.05
Email : secteurpastoral.abmami@orange.fr

Le recensement de la population

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements. Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux

répondre aux besoins de la population. En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2012, vous allez être visités par des agents recenseurs recrutés par la collectivité. Ces personnes seront porteuses d'une carte tricolore avec photo signée par M. le Maire de Mios. Elles vous remettront les questionnaires de recensement et reviendront les récupérer. Si vous le souhaitez, elles vous aideront à les remplir.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Voici un tableau présentant l'évolution de la population miossaise à partir des recensements effectués entre 1968 et 2008 :

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Population	2 457	2 446	2 977	3 786	4 625	6 631
Densité moyenne	17,9	17,8	21,7	27,6	33,7	48,3



Des cartes postales de Mios sont en vente à l'office de tourisme et au camping municipal.

Inscription sur les listes électorales

Le samedi 31 décembre de 9h00 à 12h00, le service élections uniquement sera ouvert dans l'annexe de la mairie du centre ville.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La solidarité

Accident causé par une tierce personne, déclarez-le à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Vous avez été victime d'un accident de circulation, de sport, d'une agression, d'une erreur médicale ou d'une morsure par le chien de votre voisin... **Signalez-le dans un délai de 15 jours :**

- aux professionnels de santé qui vous soignent, ils le mentionneront sur la feuille de soin ;
- à votre caisse d'assurance maladie :

- au 36 46 du lundi au vendredi, entre 8h00 et 17h00 ;
- à la CPAM de la Gironde,

- secteur *Recours contre tiers*, 33085 Bordeaux cedex ;

- sur le site améli/votre compte.

Précisez vos nom et prénom, votre numéro de sécurité sociale, les circonstances de l'accident et ses conséquences. Donnez également l'identité du responsable de l'accident.

Cette déclaration permet à la CPAM d'exercer son recours auprès de la compagnie d'assurance de la personne responsable. Il s'agit d'une démarche citoyenne qui n'a aucune incidence sur vos remboursements mais qui évitera que les frais engagés pour les soins soient supportés par la collectivité publique.

Un exemple : en 2010, la CPAM de la Gironde a recouvré 50 millions d'euros pour plus de 1000 dossiers *Recours contre les tiers* ouverts.

Pensez-y !



Monique Mano

3^{ème} adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales, à la Mission locale et au conseil municipal des jeunes

Déjeuner au foyer de la Résidence pour Personnes Agées (RPA)

Le foyer de la Résidence pour Personnes Agées est ouvert tous les midis et peut accueillir jusqu'à 20 personnes pour le déjeuner. Les personnes, en incapacité de se déplacer mais désireuses de prendre un repas à la RPA dans une ambiance conviviale, sont priées de se faire inscrire au CCAS. En fonction du nombre de demandes, un planning et un service de transport seront mis en place. Pensez-y et à bientôt !

CCAS : ☎ 05.57.17.10.47



La Croix Rouge

La distribution de produits d'hygiène offerts par la Croix Rouge a lieu, tous les deux mois, le dernier mardi, entre 9h30 et 11h30, dans la salle de réunion. Elle s'adresse aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire. La liste est fournie par le CCAS à la Croix Rouge.

La prochaine distribution aura lieu le mardi 31 janvier 2012.

Les personnes qui aimeraient rencontrer la déléguée locale de la Croix Rouge pour d'autres besoins peuvent contacter

Magali Duez-Rouys

☎ 06.28.03.43.40

Information de la MSA

(Mutuelle Sociale Agricole)

Entre le 1^{er} juillet 2011 et jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2012, l'Aide à Domicile aux Personnes Agées versée par la MSA sera progressivement restreinte. Cette décision suscitant des inquiétudes chez les personnes âgées, deux permanences téléphoniques sont mises en place :

le 4^e mercredi du mois entre 9h00 et 11h30

Secrétariat ☎ 05.56.11.66.76



L'objectif de la MSA est de définir une nouvelle aide à domicile pour les personnes âgées afin d'assurer leur maintien à domicile le plus longtemps possible. Ce projet s'adresse notamment au public âgé le plus précaire.

Pour plus d'informations et d'explications, n'hésitez pas à contacter le **CCAS :**

☎ 05.57.17.10.47



La ferme solaire de Caudos : le 1^{er} parc photovoltaïque sur le bassin



De gauche à droite : Jean-Pierre Hamon, Yves Jacquin-Depeyre, François Cazis, Nicolas Pagès (société JUWI)

Unique sur le bassin d'Arcachon, la ferme solaire de Caudos s'étend sur 18 hectares. En activité depuis le 5 juillet, ce premier parc photovoltaïque devrait atteindre une production de 10 millions de kw par an soit l'équivalent de la consommation de 4350 habitants. L'électricité est vendue à EDF au prix du marché, 0,32€ le kilowatt.

Au cours de l'inauguration, le 28 octobre dernier, en présence du sous-préfet, Jean-Pierre Hamon, Yves Jacquin Depeyre a annoncé son intention d'étendre la ferme

solaire sur 20 hectares supplémentaires.

Dans son discours, le maire, François Cazis, a tenu à remercier vivement l'ensemble des décideurs et réalisateurs qui ont permis la construction de cette centrale photovoltaïque. Tout en se réjouissant de cette initiative d'utiliser une énergie renouvelable à l'infini pour produire de l'électricité, le maire a tenu à préciser que cet équipement devrait permettre à la ville de percevoir une recette d'environ 77 000 € par an.

Somato-relaxologue

Miossaise depuis 1990, Laurence Doizé a exercé pendant 12 ans le métier d'assistante de vie auprès des familles. Cette expérience lui a permis de constater que nombre de personnes souffraient d'un mal-être dû au stress, au surmenage intellectuel ou professionnel, à des contractions musculaires...

Cet état de fait a révélé chez elle une envie de soulager ces maux propres à notre civilisation. Consciente de son impuissance personnelle, elle a décidé de changer de profession.

Après une formation qualifiée, Laurence Doizé est aujourd'hui une somato-relaxologue diplômée. Elle pratique, entre autres, le modelage corporel unifiant avec de l'huile neutre ou parfumée selon la demande.

Ce soin permet de redynamiser chez le patient le potentiel vital



pour faire face aux épreuves rencontrées dans la vie. Il rétablit une relation de bien-être entre corps et mental. Les tensions, les maux de dos, de jambes, de tête... disparaissent. Le mal-être général est supprimé et remplacé par une sensation de paix et d'harmonie.

Cette thérapie s'adresse à tous les âges et aux sportifs. Laurence Doizé travaille aussi avec les comités d'entreprise, les mutuelles, les caisses de retraite, les collectivités territoriales...



Possibilité de Cesu (Chèque emploi service universel).

N'hésitez pas à la contacter pour prendre un rendez-vous ou pour des renseignements

06.64.52.83.92



La Baraque à Déco

Si vous aimez fouiner, découvrir l'objet rare ou celui qui vous rappellera votre enfance, n'hésitez pas à franchir le seuil de *La Baraque à Déco*. Dans ce commerce, brocante, friperie, Dominique Baraton vous accueillera avec plaisir. Installée en mars 2011, elle vous fera partager ses coups de cœur au milieu d'un choix hétéroclite d'objets, de vêtements, d'accessoires et de bijoux. Ouverte tous les après-midi entre 15h00 et 19h00, sauf le mercredi et le jeudi, *La Baraque à Déco* est située sur la commune :

Quartier de Lillet
22, avenue des Landes de Gascogne
☎ 06.08.30.69.56

Un nouveau service de formation & de création informatique sur Mios

Vous avez acheté un ordinateur pour vous simplifier la vie mais les mystères de l'informatique restent impénétrables... Loïc Guennec, responsable de projets, dont l'expérience professionnelle est incontestable, propose de vous aider au fonctionnement d'un ordinateur domestique depuis son branchement jusqu'à son utilisation courante. Mais aussi... les étudiant(e)s, artisans, créateurs de projets, micro-entreprises, auto-entreprises, P.M.E., P.M.I., administrations, collectivités ...

L'utilisation de l'informatique pour la réalisation de projets de qualité professionnelle :

- présentation de Power-Point, Excel, Word pour des réalisations de dossiers, d'exposés, de business-plans,
- utilisation de Publisher pour créer de la PAO (Pagination Assistée par Ordinateur) : publicité, carte de visite, site Internet, communication événementielle et entreprises par divers moyens simples et des investissements raisonnables,
- formation au WEB 2.0, réseaux professionnels, recherche WEB professionnelle et simplifiée... N'hésitez pas à le contacter :



☎ 06.16.65.55.15 ☎ 09.50.44.91.64
Email : loic.guennec@sfr.fr



La société Eco Energie Sud Ouest s'installe à Mios : 2, rue de Masquet

Comme beaucoup, ce qui vous préoccupe, c'est votre confort, vos économies d'énergie, la protection de notre planète et, surtout, la réponse à vos besoins. Spécialiste des économies d'énergie, Eco Energie Sud Ouest s'engage à répondre au mieux à vos attentes.

Comment ?

Notre responsable bureau d'études a une expérience dans le domaine du service auprès des particuliers depuis plus de 30 années et particulièrement dans celui de la rénovation de l'habitat et du conseil en économies d'énergie. Il s'est entouré de personnes com-

pétentes, afin de vous proposer un service sérieux et qualitatif.

Son expérience garantit l'efficacité et la qualité de nos services.

Un technicien se déplace à votre domicile pour étudier avec vous, selon vos besoins, vos idées et votre budget, la solution la mieux adaptée qui vous permettra de faire de réelles économies.

Nos produits

Isolation de combles, climatisation réversible pompe à chaleur air/air, pompe à chaleur air/eau, chaudière ionique, radiateurs à inertie (chaleur douce), chauffe-eau thermodynamique, chauffe-eau solaire, centrale photovoltaïque résidentielle, éolienne de pignon, pompe à chaleur pour piscine et, prochainement, une gamme très

performante de fenêtres, volets, portes d'entrée et de garage.

Nous prenons en charge toutes les démarches nécessaires à votre installation.

Pour Eco Energie Sud Ouest, un seul objectif : **la satisfaction de ses clients.**

Notre slogan :

« Profitez de votre journée, on s'occupe de tout ! »

N'hésitez pas à contacter Philippe Sauze pour une étude, un devis.

☎ 05.57.17.46.24

☎ 06.99.08.10.00

p.sauze@2e-so.fr

Site Internet : www.2e-so.fr



Monique Marenzoni

7^{ème} adjointe au mairedéléguee à la culture
et aux conseils de quartiers

Après-midi jeux de société

Comme chaque année, la municipalité organise une après-midi récréative placée sous le signe des jeux de société avec une animatrice qui vous fera découvrir de nouveaux jeux.

Samedi 28 janvier
de 15h00 à 17h30
Salle des fêtes du bourg

Les enfants présents pourront, s'ils le souhaitent, participer à un concours de dessins. Un goûter clôturera cette manifestation.

Alors, n'hésitez pas à venir partager ce moment intergénérationnel et notez dès à présent cette date sur votre agenda !



Troc'livres adultes et enfants 4^e édition

Samedi 17 mars,
Salle des fêtes de Lacanau de Mios
10h30 - 12h30 / 15h00 - 17h30

1 ticket = 1 livre

Albums jeunesse, romans, documentaires, policiers... vont ainsi pouvoir changer de mains et ravir leurs futurs lecteurs !

Afin de faciliter l'installation des livres, il est possible de les déposer, dans une poche ou un carton marqué à son nom, à l'accueil de la mairie de Mios ou de Lacanau de Mios du lundi 12 mars au vendredi 16 mars.

Les personnes qui souhaitent faire don de livres pour cette manifestation peuvent téléphoner à la mairie

☎ **05.56.26.66.21**

Face au succès grandissant de cette manifestation, la municipalité a décidé de la reconduire deux fois par an (dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios au mois de mars et dans la salle des fêtes du bourg au mois d'octobre) avec un double objectif : permettre aux Miossais de renouveler leur bibliothèque sans déboursier un euro et créer du lien social autour du livre.

Le principe, vous le connaissez, est simple : on apporte des livres en très bon état, 15 au maximum, et on reçoit autant de tickets que de livres.

Ensuite, on choisit parmi les livres présentés ceux qui nous intéressent et on les échange contre des tickets suivant le même principe :





la compagnie
de *Quat'sous*

Samedi 4 février 2012
Salle des fêtes du bourg
Entrée : 5 €

La municipalité propose aux 7/12 ans une pièce délirante et interactive interprétée par les acteurs de la compagnie de *Quat'sous*.

« **Pourquoi les manchots n'ont-ils pas froid aux pieds ?** »

Plébiscitée au Printemps des Sciences de Namur en mars 2010, elle va conduire les jeunes spectateurs dans le laboratoire de deux scientifiques en délire.

Ces conférenciers, aussi savants que déjantés, vont entraîner leur public dans un jeu d'où surgissent les réponses à des questions insolites. Pourquoi les cheveux deviennent-ils gris ? A cause du soleil ou pour repérer les grands-mères qui traversent la nuit ? Pourquoi la mer est-elle salée ? Parce que les poissons n'aiment pas le sucre ou pour éviter de saler les huîtres ?

Pendant 45 minutes, les deux comédiens s'en donnent à cœur joie en mêlant l'humour le plus débridé aux réponses scientifiques. Henri Dalem, metteur en scène de ce spectacle, a voulu ainsi montrer aux enfants que les sciences ne sont pas inaccessibles et qu'elles sont présentes dans de nombreuses situations quotidiennes.



Marie-Danielle Migayron

1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
la petite enfance
et la communication

Une semaine sportive intercommunale

Au cours des vacances de la Toussaint, 8 jeunes Miossais et 11 Marcheprimais, âgés de 10 à 14 ans, ont eu le plaisir de s'adonner à la pratique du handball, dans le cadre du dispositif *Sports Vacances* initié par le Conseil général.



Cette action intercommunale leur a permis de découvrir l'activité handball sous forme de stage sportif. Tous les matins (du lundi au jeudi), deux éducateurs diplômés ont mis en place et encadré des séances avec progression pédagogique. En outre, ces jeunes ont pu assister à une séance d'entraînement des joueuses récemment titrées championnes d'Europe 2011.

Par ailleurs, au-delà de l'activité sportive, des sorties ludiques ont également été proposées au cours de la semaine : laser game (Andernos-les-Bains) et stade nautique (Pessac).

Enfin, une rencontre *Inter Sports Vacances*, organisée le 28 octobre 2011 par les éducateurs des communes de Marcheprime et de Mios, a clôturé la semaine. 53 filles et garçons des communes de Biganos, Cestas, La Teste, Marcheprime et Mios ont pris part à cette manifestation. De manière anecdotique, une des équipes de Marcheprime-Mios a terminé deuxième laissant la première place à Cestas.



**Bravo à toutes et à tous et plus particulièrement
aux organisateurs de ladite journée,
Stéphanie Péré et Quentin Labat !**





Monique Lecoq
5^{ème} adjointe au maire
déléguee à la vie scolaire



Echos de la rentrée

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2011, les quatre écoles de la commune ont accueilli 916 élèves : 216 à la maternelle du bourg, 365 au groupe *Les Ecureuils*, 107 à Lillet, 228 à l'école *Ramonet* de Lacanau de Mios. Pour faire face à l'augmentation des effectifs du groupe *Les Ecureuils*, l'Inspection Académique de la Gironde a attribué un poste d'adjoint d'enseignement supplémentaire ce qui a permis l'ouverture d'une quatorzième classe. Dans ces conditions, la municipalité a décidé de l'implantation d'un nouveau bâtiment modulaire. Cette structure est opérationnelle depuis le mois de décembre.

Investissements scolaires en cours

Soucieuse d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et des enseignants, la municipalité poursuit ses actions pour finaliser plusieurs projets.

- Une consultation réglementaire a été engagée auprès de maîtres d'oeuvre afin de désigner le

concepteur des programmes de la CAE (Convention d'Aménagement d'Ecole).

- La demande de permis de construire pour la restauration de la grange à Lillet a été déposée. Cette nouvelle structure doit servir de salle polyvalente à destination de l'école.

- Aux *Ecureuils*, la mise en place d'un self service doit permettre de mieux gérer le nombre de plus en plus important des rationnaires.

- L'année 2012 verra l'extension de l'école *Ramonet* avec la construction d'un bâtiment en bois répondant aux préoccupations du développement durable comprenant une salle de classe, une salle de motricité et des sanitaires.

- Afin de poursuivre l'équipement informatique, *la caisse des écoles* a investi dans l'achat de huit ordinateurs portables.

Les parents concernés ont été destinataires de ce document. Le coupon réponse est à retourner au guichet unique du service jeunesse. Pensez-y !

Vous pouvez consulter les menus sur le site Internet de la mairie : <http://villemios.free.fr>

Rubrique : Jeunesse ⇒ Le guichet unique ⇒ restauration scolaire.

Réception

Le jeudi 24 novembre, Monsieur le Maire a reçu, en présence du conseil municipal, les membres de la communauté éducative comme le veut la tradition. Ce moment de convivialité a permis d'accueillir les nouveaux enseignants et de souhaiter à tous une très bonne année scolaire tout en rappelant l'importance de la formation de nos enfants.

Restauration scolaire

Suite à une réunion de travail organisée en mairie en présence des directeurs d'école, des parents d'élèves et du délégué à l'éducation nationale, un projet de règlement intérieur des restaurants scolaires a été élaboré puis entériné par la commission municipale de restauration. Le conseil municipal, par délibération en date du lundi 25 juillet 2011, a adopté à l'unanimité ce nouveau règlement appliqué depuis la rentrée scolaire.

Préinscriptions scolaires rentrée 2012-2013

Nous devons déjà penser à la rentrée prochaine ! Les préinscriptions scolaires concernant notamment **les enfants nés en 2009** ont commencé depuis le 7 novembre 2011 à la mairie de Mios et à la mairie annexe de Lacanau de Mios aux heures d'ouverture habituelles.

Heures d'ouverture préinscriptions	Du lundi au vendredi	Samedi
Mairie de Mios bourg	8h30 - 12h00 & 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00
Mairie annexe de Lacanau de Mios	9h00 - 12h00 & 13h30 - 16h00	9h00 - 11h15



Lous Cansouns a repris ses activités

Après avoir terminé l'année dans le calme, le groupe vocal a repris ses activités. Le dimanche 11 septembre, les anciens et nouveaux choristes se sont rencontrés autour d'un pique-nique joyeux et chaleureux. Depuis, *Lous Cansouns* s'est étoffé. Fort d'une trentaine de choristes, il offrira un concert de chants de Noël, le 16 décembre

2011 à 21h00, en l'église Saint-Martin. Au cours du mois d'août, Fatima Lambrecht a suivi une formation de chef de chœur à Vaison la Romaine. C'est donc en chef rompu aux techniques vocales que Fatima a repris la direction du groupe. Pleine d'entrain et d'idées novatrices, elle insuffle aux choristes son allant et son dynamisme.

2012 sera une année très riche pour *Lous Cansouns*

- Le groupe vocal fêtera ses vingt ans d'existence lors d'une rencontre de chorales.

- Il organisera un concert à Mios.
- En fin d'année, il se déplacera à Val de San Vicente afin de s'y produire.

Les répétitions ont lieu tous les lundis soirs entre 20h30 et 22h30 à la salle des fêtes du bourg (excepté durant les vacances scolaires). Toutes les personnes désireuses de pratiquer le chant choral sont les bienvenues, les hommes aussi. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège. L'envie de partager les joies du chant avec d'autres personnes suffit.

Contacts

Jean-Luc Seutin ☎ 05.56.03.68.28

Eliane Lély ☎ 05.56.82.61.38



De retour du *Trophée des Roses 2011*

Voilà, nous sommes rentrées ! Nous l'avons fait ce rallye jusqu'au bout du bout avec des larmes, de la sueur, de la crainte, du doute parfois mais aussi des rires et de très beaux moments d'amitié et de solidarité !

De Mios à Ouarzazate puis de Ouarzazate à Mios, près de 6000 km parcourus...

Etonnées de tant de ressources et de force, nous nous sommes félicitées d'avoir pu puiser dans nos réserves la volonté de nous surpasser. Nous avons été présentes sur toutes les lignes de départ. Nous avons franchi toutes les lignes d'arrivée...

Aujourd'hui, nous sommes heureuses de ce pari réussi, de ces belles rencontres, de ces images extraordinaires gravées à jamais dans nos mémoires...

Nous en avons bavé, c'est vrai, mais nous avons déjà envie de repartir... notamment pour apporter à nouveau des colis humanitaires aux *Enfants du Désert* (21 tonnes déposées par les Roses dans l'édition 2011), et revoir notre petite Saabra El Ambre que nous avons parrainée pendant le rallye.

***Merci à vous tous
qui avez cru en nous !***

Carine Pittié et Amanda Sempé / Roses & Cie, Equipage 82
<http://rosescie.trophee-roses-des-sables.org>





Michèle Belliard

Conseillère municipale
déléguee au sport
et aux associations

La magie continue : encore un champion du monde à Mios !



Philippe Ruault

Après la **Coupe d'Europe de handball** puis la **Coupe du Monde de judo**, voici à nouveau un Champion du Monde à Mios ! Installé à Mios depuis 2000, en tant que dresseur et éleveur de chiens d'arrêt, **Philippe Ruault** est aussi propriétaire du chenil de Cazaous à Lillet.

Passionné de concours de dressage, il compte à son actif un impressionnant palmarès dont, entre autres :

- la Coupe d'Europe en 1995,
- la Coupe de France en 2007,

et, depuis le mois d'octobre, **la Coupe du Monde de chasse pratique 2011** devant dix-neuf autres pays en lice, obtenue à Cazalis en Gironde.

Ce Championnat du Monde, Philippe Ruault l'a remporté avec une chienne de son élevage : **Aline de Cazaous**, un setter anglais femelle de six ans, propriété de Monsieur Lesselier, également Miossais.

**Cette noble association mérite
bien toutes nos félicitations !**

La Palette Miossaise

Après sa traditionnelle exposition sur le thème du « cirque », la Palette Miossaise a décidé de reprendre l'atelier ados ouvert aux collégiens et aux lycéens. Programmé le vendredi, il fonctionnera entre 17h30 (après l'arrivée du bus) et 19h00. Ce groupe doit réunir au moins 6 jeunes. Cet atelier proposera plusieurs techniques de peinture : dessin, pastel, huile ou acrylique sur toile... Dans le cadre des activités extra scolaires ouvertes aux enfants scolarisés à partir du CE1, il reste encore quelques places le lundi pour s'initier à la peinture.

Le club est ouvert à tous.

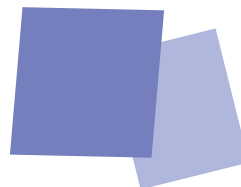


Contact : Françoise Lafon

☎ **05.56.26.69.76**

☎ **06.98.46.64.95**

Mail: chrlafon@orange.fr



Sécurité participative citoyenne



Jean-Jacques Durand
Conseiller municipal
délégué à la sécurité

Le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration édite des opuscules sur « la sécurité partout et pour tous » afin de protéger par les bons réflexes les seniors ainsi que les habitations.

Ces documents sont disponibles à la brigade territoriale de Biganos, avenue de la Côte d'Argent ainsi qu'à l'accueil de la mairie de Mios et à l'annexe de Lacanau de Mios. Suite à une recrudescence de cambriolages et de dégradations sur le territoire de la commune, la gendarmerie augmente par des moyens substantiels la surveillance diurne et nocturne des secteurs à risques.

Monsieur le Maire est attentif aux préoccupations de ses administrés en matière de sécurité des personnes et des biens et notamment dans le domaine de la lutte contre les cambriolages. Soucieux de contribuer au développement de partenariats de pré-

vention entre, d'une part, les citoyens et leurs élus, d'autre part, les services de l'Etat chargés de la sécurité, sur la base d'une adhésion librement consentie par toutes les parties concernées, Monsieur le Maire met en place, avec son conseiller municipal délégué à la sécurité, un dispositif de prévention de la délinquance, structuré autour des habitants d'un quartier.

Ce maillage fondé sur le principe de solidarité et animé par l'esprit civique, sera identifié sous l'appellation de « **sécurité participative citoyenne** ».

Cette sécurité participative citoyenne a pour vocation de contribuer au renforcement de l'action de proximité en systématisant une relation entre les autorités et la population.

Dans chaque quartier où un dispositif de sécurité citoyenne sera mis en place, il sera procédé, en étroite collaboration entre le maire, son délégué à la sécurité et

le représentant de la gendarmerie nationale, à la désignation d'un « **citoyen vigilant** », personne qui sera choisie pour sa disponibilité et son honorabilité.

La gendarmerie nationale désignera des gendarmes référents chargés de recevoir les sollicitations du « **citoyen vigilant** » et, en règle générale, de faciliter l'échange réciproque d'informations entrant dans le champ de la sécurité des personnes et des biens.

Les résidents concernés peuvent signaler au « **citoyen vigilant** » les faits qui ont attiré leur attention et qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la gendarmerie nationale afin de préserver la sécurité des personnes et des biens.

Le « **citoyen vigilant** » informera sans délai ses correspondants de la gendarmerie ainsi que le conseiller municipal délégué à la sécurité qui prendront toutes les mesures nécessaires.

CONSEILS DE QUARTIERS

Animations proposées par le conseil de quartier de Rive Gauche



Date	Animation	Lieu	Inscription
Samedi 21 janvier	Accueil des nouveaux arrivants : café et galette des rois	Curchade Miossais de Castandet, Curchade et Gassian	Sur invitation déposée dans les boîtes aux lettres.
Samedi 21 janvier	Accueil des nouveaux arrivants : café et galette des rois	Moura Miossais de Petit Caudos, Moura et Caudos Gare	Sur invitation déposée dans les boîtes aux lettres.
Samedi 11 février	Atelier cuisine tenu par une ch'tite : tarte au maroilles, tarte au sucre	Curchade	☎ 05.56.26.41.75

* Tous les détails de ces manifestations sont sur les panneaux d'affichage et sur le blog du conseil de quartier: <http://miosrivegauche.canalblog.com/>

Lors de la dernière réunion du conseil de quartier, le 17 octobre, l'assemblée des élus a souhaité la bienvenue à **Jean-Claude Crouau** résidant au 3, route des Lacs. Depuis son arrivée, il a été promu référent de Caudos Gare par les autres membres du conseil de quartier Rive Gauche.

Démocratie de proximité article 9 de la loi 2002-276. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'article n°30 du Règlement intérieur du conseil municipal, *Mios Infos* ouvre ses colonnes à l'expression politique des groupes n'appartenant pas à la majorité du conseil municipal. Ces articles ne sont soumis ni à une relecture, ni à des corrections.

Agir Ensemble Pour Mios

Dans la rubrique « News de Mios », nous avons déjà abordé l'état inquiétant des finances de notre commune, particulièrement pour ce qui est des emprunts « structurés, autre dénomination, plus « soft » pour les emprunts toxiques qui hérissent le maire. Dans **un compte rendu du dernier Conseil Municipal**, ce problème revient à la surface, cette fois avec un projet d'emprunt pour la section d'investissement. Tout laisse à penser que cet emprunt a pour vocation de couvrir le remboursement d'emprunt de l'exercice, faute de ressources suffisantes. Cela est d'autant plus dommage qu'un effort vertueux avait été engagé, de ne pas recourir à l'emprunt lors des exercices 2009 et 2010. Il est regrettable que le maire n'écoute pas plus son opposition de gauche, dans ce domaine comme bien d'autres. Car les questions ou remarques de M Jimenez se réfèrent toujours à une problématique réelle.

Cette délibération a été votée à la majorité par 25 voix pour et 2 abstentions : Jésus Jimenez et Michel Gonin. Jésus Jimenez a justifié sa démarche en posant une question au maire : « Où est le règlement de 300 000 euros de la vente de la Société Archi Prod qui était prévue pour le 31 août 2011 ? » « Cette transaction, lui a répondu l'édile, devrait intervenir à la signature de l'acte fin novembre 2011. »

Année	Dette en capital au 1er janvier	Annuités	Intérêts	Amortissements	Variation de l'annuité
2011	5 951 171,02	655 000,26	207 496,93	447 503,33	

Emprunts toxiques, des raisons de s'inquiéter ! (29/09/2011)

Aux dernières informations, (lors du dernier Conseil Municipal), le Maire avait l'air de dire qu'il n'y avait pas péril en la demeure ; et que, si après la période de taux réduit les taux bougeraient, il serait toujours temps de renégocier les emprunts. Nous l'invitons à lire notre dernier post sur le sujet, notamment le lien vers un article de la Tribune qui évoque des plaintes en cours.

Nous souhaitons prendre le temps, par ailleurs, d'analyser l'évolution de l'endettement de la commune, la charge de la dette, et son effet sur la CAF (la capacité d'autofinancement). Bien sûr, si le Maire prenait les devants et faisait un travail d'explication, ce serait préférable et signe d'une volonté de transparence. A suivre...

Jésus Jimenez

Tous pour Mios

Changement dans notre équipe

Suite à un projet professionnel, Christine David nous a quittés et a été remplacée par Martin Chaleppe. Elle a tenu à faire une déclaration au conseil municipal que nous vous communiquons.



Déclaration de Christine David

Chers collègues, la mise en place d'un projet professionnel en Guadeloupe m'oblige à donner ma démission du poste de conseillère municipale. J'ai beaucoup apprécié ces quelques années passées avec vous et au sein de l'équipe de *Tous pour Mios*. Gardant de nombreuses attaches miossaises, je reste très attentive au développement de notre commune. Je vous souhaite, à tous, beaucoup de courage pour continuer de faire avancer Mios. Toutes mes amitiés



Déclaration de Martin Chaleppe

Il est une certaine commune de la région parisienne dont la devise est : « Nul n'en sort [...] qui souvent n'y revienne ». Elle pourrait tout aussi bien s'appliquer à notre ville de Mios. Je ne saurais donc pour ma part exclure plus longtemps l'idée de m'y investir personnellement et collectivement, avec mes amis de Tous pour Mios, par une action politique remplie de sens plus que d'appartenance partisane, en cherchant notamment, par mes propositions et actions, à recouvrer un équilibre nécessaire entre la ZAC devenue incontournable pour l'économie locale, et l'activité socio-économique du centre-bourg quelque peu déliquescence, n'incitant pas à la rencontre, trop empressé de reprendre son véhicule mal posé, ou décidant, le cas échéant, de suivre son chemin vers d'autres contrées plus accueillantes... N'est-ce pas ce que j'entends trop souvent, coupable pour ma part et parfois, des mêmes méfaits. Il nous faut tous ensemble, travailler sur ce retour à l'équilibre.

Nouvelles répartitions des commissions

- Martin Chaleppe : économie, emploi, tourisme, environnement
- Serge Lacombe : urbanisme, aménagement de la ville, culture

Nos coordonnées

Site Internet <http://www.touspouرمىios.fr/>
Email courrier@touspouرمىios.fr ☎ 06.07.67.00.61

INFOS UTILES

Mairie

Accueil : ☎ 05.56.26.66.21
CCAS : ☎ 05.57.17.10.47
Urbanisme-voirie : ☎ 05.57.17.10.52
État civil : ☎ 05.57.17.19.91
Comptabilité : ☎ 05.57.17.10.48
Police municipale : ☎ 05.57.17.10.50
PIJ - Espace Emploi : ☎ 05.56.26.63.30
Service Jeunesse : ☎ 05.57.17.07.92
Communication : ☎ 05.57.17.19.90

Fax : 05.56.26.41.69

Fax mairie extension : 05.56.26.74.81

Email : mairie@villemios.fr

Site Internet : www.ville-mios.fr

Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00

Samedi matin : 9h00-12h00

(permanence état civil sauf en juillet et en août)

Mairie annexe de Lacanau de Mios

☎ 05.57.71.12.03

Fax : 05.57.71.80.92

Ouverture du lundi au vendredi :
9h00-12h00 et 13h30-16h00
Samedi matin : 9h00-11h15

Multiaccueil L'île aux Enfants

☎ 05.56.26.37.53

Renseignements :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h00 à 17h00

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

☎ 05.56.82.44.06

Horaires d'ouverture :
mardi de 9h00 à 13h00
jeudi de 9h00 à 18h00

Secteur pastoral

M. Francis Beck

☎ 05.56.82.73.05

Email : secteurpastoral.abmami@orange.fr

Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00

Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

☎ 05.56.26.49.40

Permanences

Mercredi et samedi : 9h30-11h30

Déchèterie

☎ 05.56.82.60.36

Accès par la route de Cloche

Horaires d'ouverture d'hiver

du lundi au samedi :

9h00-12h30 et 14h00-18h00

le dimanche : 9h00-12h30

(sauf jours fériés)

Contact : COBAN (Andernos-les-Bains)

☎ 05.57.76.17.17

Numéro vert : 0.800.54.55.57
(appel gratuit depuis un poste fixe)

CASA FLORA



PHILIPPE LOUBÈRE
FLEURISTE DÉCORATEUR

39, rue de la Croix-Blanche
33770 SALLES
www.casaflora.fr

05 56 88 41 43

POMPES FUNÉBRES



PHILIPPE LOUBÈRE

Organisation complète des obsèques
Chambre funéraire 24h/24
Marbrerie funéraire
Fleurs et Plantes naturelles
Articles funéraires - fleurs tergal

39, rue de la Croix-Blanche - 33770 SALLES

05 56 88 41 43

www.casaflora.fr



Illustration: Fleurs et Plantes

